



Chaises, cotes non conformes à la commande

Par **autef**, le **08/03/2009** à **18:02**

Quels sont mes droits à partir du moment que la livraison n'est pas conforme à la commande??

J'ai commandé des chaises aux cotes qui me convenait, à la livraison celles-ci ne correspondent pas aux indications du bon de commande.

Commandé: Larg 48cm Prof 41cm Haut 93cm

Réalité: Larg 44,5cm Prof 40cm Haut 95cm

J'ai senti que j'étais mal assis ce qui m'a amené à contrôler les cotes.

J'en ai fait part au fournisseur et je lui ai envoyé une lettre recommandée lui rappelant ses différences, 72H après réception

Je demande l'annulation et la reprise de ses chaises.

Merci de me donner conseils.

Par **novice75**, le **08/03/2009** à **19:01**

bonjour à tous ...

quel est le lien avec le droit pénal ?